

Les ex-Anciens, capital dormant ?

par Charles RICK

Inutiles à présent ?

Le monde du travail s'est aperçu ces derniers temps que les départs à la retraite ou à la préretraite des cadres qualifiés, appauvrissaient l'activité des entreprises. Ces salariés mis sur la touche pour des raisons diverses, possédaient pourtant un capital d'expériences.

Aussi assiste-t-on de plus en plus à des initiatives des gouvernements et des décideurs pour essayer de réinsérer ces professionnels expérimentés dans le monde du travail. Tel ingénieur, qui connaît parfaitement l'entreprise dans laquelle il a travaillé, peut être d'une grande utilité pour conseiller son jeune successeur.

Et ces innombrables associations qui maillent notre pays, fonctionnent essentiellement grâce à une multitude de bénévoles, le plus souvent des seniors, qui se dévouent dans toutes sortes de domaines. Ils mettent ainsi à profit leur temps, leur savoir-faire, leurs compétences professionnelles.

Nous pouvons bénir Dieu de ce que nos Eglises et les œuvres qui en dépendent, bénéficient aussi largement de l'apport de membres arrivés au terme de leur activité professionnelle. Leur contribution connue et reconnue par l'Eglise peut s'inscrire dans la durée ou être ponctuelle, être visible ou très discrète, voire ignorée de beaucoup.

« En m'intégrant à une Eglise locale, Dieu y a prévu une place et une fonction pour moi - même en tant qu'aîné ! Si je m'y soustrais, l'Eglise sera privée de la contribution d'un organe nécessaire à son édification. »

Sans nous étendre sur le rôle que les aînés en général peuvent avoir dans la vie de l'Eglise, nous voulons particulièrement souligner celui des « Anciens » arrivés au terme de leur mandat. Ils peuvent parfois s'accrocher à leur fonction parce qu'à leur avis ils ne voient pas de successeur possible.

« A un certain âge, les responsabilités pèsent plus lourd, on a davantage de difficultés pour suivre l'évolution des conditions de vie et s'y adapter, et l'on est tenté de régler les problèmes selon les normes d'un passé plus ou moins révolu. C'est le moment de passer les rênes à des forces plus jeunes que l'on aura formées en temps voulu et qui auront pu 'apprendre le métier' en travaillant aux côtés des Anciens.

Par contre il serait dommage que toute l'expérience des Anciens amassée au cours de leur carrière dans l'Eglise locale ne serve plus. Les « jeunes Anciens » consulteront d'autant plus volontiers leurs aînés que ceux-là auront cultivé depuis longtemps une relation de confiance avec eux et leur auront confié des responsabilités croissantes sous leur direction. »²

Pourquoi associer les ex-Anciens à la marche de l'Eglise ?

Il y a plusieurs raisons qui plaident en faveur d'une telle association :

- tous ont une solide **base de connaissances bibliques** acquises lors de leurs études en Ecole Biblique, en Faculté de Théologie ou par leur étude personnelle de la Bible. A cela on peut ajouter que leur **formation professionnelle** leur a apporté une approche et une gestion des problèmes très utiles aussi dans la vie de l'Eglise,
- **les expériences** heureuses ou difficiles dans leur ministère les prédisposent à avoir « un esprit équilibré pour ne pas s'emballer pour chaque nouveauté sur le plan théologique, ni accepter avec enthousiasme les théories des prédicateurs en vogue de façon à ne pas embarquer l'Eglise sur des esquifs qui ne tiennent pas la mer. »³
- **leur vécu** des années de la vie de l'Eglise : ils sont au courant des habitudes de celle-ci, ses échecs ou ses réussites, ses blocages, de son évolution au cours du passé, éventuellement de sa stagnation. Ils ont tissé des relations avec les autres Eglises sur le

¹ Alfred Kuen, « Ministères dans l'Eglise p. 30

² Ibid, p. 128

³ Ibid, p. 105

plan local et national, avec les pasteurs et Anciens de ces communautés ; ils n'ignorent pas leurs points forts ou faibles,

- ils se sont frottés aux problèmes de collégialité, de collaboration, de délégation de responsabilités, de recherche et de détection de dons chez les membres de l'Eglise,
- ils ont du recul et davantage de liberté pour donner un avis, n'ayant plus la charge d'une responsabilité directe.

Comment utiliser tout ce capital des aînés ?

Il convient d'abord de **bien définir la place et le rôle** de ces ex-Anciens qui ne sont plus en fonction :

- leur mandat est achevé, donc ils ne peuvent pas se prévaloir du rôle d'Ancien en fonction,
- ils ne doivent pas s'imposer, ni imposer leur avis. Celui-ci sert au Conseil d'Anciens à se forger une conviction,
- si leur avis n'est pas pris en compte, il s'agit de ne pas le prendre comme une atteinte personnelle et de lâcher prise,
- ils doivent éviter de se mettre en avant et ne pas « éclipser » les Anciens en activité.

A quels niveaux peuvent-ils être utiles à l'Eglise ?

1) En tant que **conseillers** individuels à l'un ou l'autre Ancien ou Diacre

- les problèmes actuels ou urgents ne les accaparent pas,
- ils disposent de plus de temps,
- ils ont plus facilement une perspective à long terme,
- leur avis peut être complémentaire en raison de leur vécu,
- ils peuvent apporter des échos recueillis auprès d'autres membres,
- ils peuvent être des stimulants ou des bémols pour tel ou tel projet.

2) Nous avons jugé bon, dans les instances de fonctionnement de notre Eglise « La Bonne Nouvelle » de Strasbourg, de créer un **Comité Consultatif**.

Ses membres sont des personnes d'expérience, nommées par le Conseil d'Anciens (il peut s'agir en particulier d'ex-Anciens, bien que cette qualité ne soit ni nécessaire ni suffisante pour être nommé). Il n'y a pas de notion de mandat pour ces personnes. Toutefois leur entrée ou leur sortie du Comité Consultatif doit être notifiée à l'Eglise en réunion de membres. A titre ponctuel, on peut solliciter toute personne dont la compétence est utile aux questions abordées.

Pour quel genre de questions solliciter son avis ?

De manière générale, ce Comité est un service utilisable par le Conseil des Anciens dans des circonstances exceptionnelles : questions pastorales spéciales, situations difficiles, gros investissements, orientation capitale de l'Eglise, prise de position engageant le présent et l'avenir de l'Eglise, avis sur un frère pressenti comme futur Ancien, etc.

Aucune **fréquence** de rencontre n'est fixée. Le Comité Consultatif n'a pas d'existence propre, il ne siège que sur demande et en présence du Conseil des Anciens.

L'expérience de neuf années de fonctionnement de ce Comité dans notre Eglise a démontré son utilité.

3) Les Anciens peuvent charger un ou plusieurs ex-Anciens d'une **mission** d'enquête, d'étude sur une question à débattre ultérieurement, de propositions pour des solutions possibles.

Dans les domaines administratifs, politiques, économiques, de tels usages sont courants.

Et pourquoi ne pas solliciter les ex-Anciens pour étudier un livre, un dossier et en faire une synthèse à l'usage du Conseil d'Anciens ?

4) La participation régulière ou occasionnelle aux **prédications**, aux **présidences de cultes**, **des études bibliques**, à des séances de **formation** pour les futurs responsables, de recyclage pour ceux qui sont déjà en fonction sera certainement appréciée.

5) Les **visites**, parfois un peu négligées par les responsables parce que souvent encore dans la vie active, par manque de temps. Mon expérience personnelle m'a montré l'attente des uns et des

autres, et la nécessité d'y répondre. C'est certainement un domaine où les aînés, ex-Anciens trouvent une place importante, soit en tant que coordinateurs d'un groupe de visiteurs ou comme visiteurs eux-mêmes. Différents types de visites sont à noter :

- la visite fraternelle (partage, échange, prière, communion),
- la visite aux malades,
- les visites aux isolés,
- les visites aux rétrogrades, aux révoltés,
- les visites aux personnes en difficultés momentanées.

Ce ministère essentiel pour souder les liens fraternels permet aussi au groupe des Anciens de sentir les problèmes actuels dans l'Eglise afin d'y répondre, notamment par la prédication.

6) Un groupe de l'Eglise que l'un ou l'autre ex-Ancien pourrait animer est celui du **3ème âge** : rencontres périodiques de communion fraternelle, de chant, de détente, de séjours de plusieurs jours en centre de vacances, etc. Efforts à faire pour une meilleure intégration dans la communauté, établir des ponts avec les autres générations.

7) Il se pourrait, en cas de situation difficile ou bloquée, que les Anciens puissent avoir recours à un **médiateur** extérieur à leur groupe, non impliqué dans le problème. Un ex-Ancien jouissant encore de la confiance de l'Eglise pourrait très bien accomplir une telle mission ou aussi assurer la représentation de l'Eglise à l'extérieur.

En guise de conclusion :

Ces Sept raisons ne sont ni une liste exhaustive ni impérative des possibilités proposées à nos seniors ex-Anciens ; elles constituent une autre manière de servir l'Eglise où leurs dons et leurs expériences ne sont pas mis de côté, mais apportent un « plus » au Conseil d'Anciens.

Veuille le Seigneur les armer de discernement, de sagesse, d'humilité, de patience et d'amour pour ce ministère de conseiller et d'encouragement.

Ch.R.